

La direction de l'Ingénierie Environnementale

Affaire suivie par :
Direction de l'Ingénierie Environnementale
Sanaa Yaou
sanaa.yaou@societedugrandparis.fr
Tél. : 01.75.62.38.21



Monsieur Jean-Yves LATOURNERIE
Préfet du Val d'Oise

Préfecture du Val d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui
territorial
Bureau de la coordination administrative
Section des installations classées
5, avenue Bernard Hirsch
95010 Cergy-Pontoise Cedex

À l'attention de Michel BOUREAU

Saint-Denis, le **08 DEC. 2017**

N/Réf : 2017-0800_SYA

Courrier recommandé avec AR
n° 1A 145 662 2362 9

Objet : *dossier de demande d'autorisation environnementale pour le centre d'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express*

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le projet de centre d'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express. Le projet, situé sur les communes d'Aulnay-sous-Bois (93) et de Gonesse (95).

Le dossier répond aux dispositions de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 relative à l'autorisation environnementale et de son décret d'application n°2017-81 et n°2017-82 du 26 janvier 2017. Il comprend pour le projet de centre d'exploitation, les éléments relatifs aux procédures suivantes :

- autorisation au titre de la législation des installations classées pour l'environnement, ICPE ;
- absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000.

Par ailleurs, je vous informe que ce dossier a également été remis au guichet ICPE de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE).

Frédéric WILLEMIN
Directeur de l'ingénierie environnementale

Pièce jointe :

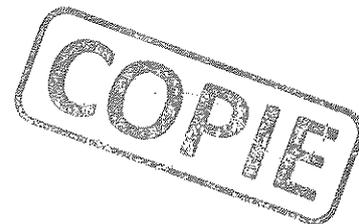
- 1 exemplaire en version numérique du dossier

Copies :

- Monsieur Pierre-André DURAND, Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Madame Isabelle GRIFFE, Cheffe de l'unité départementale de Seine-Saint Denis, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE).

Société du Grand Paris

Immeuble « Le Cézanne »
30, avenue des fruitiers • 93200 Saint-Denis
Siret n° 525 046 017 00030



La direction de l'Ingénierie Environnementale

Affaire suivie par :
Direction de l'Ingénierie Environnementale
Sanàa Yaou
sanaa.yaou@societedugrandparis.fr
Tél. : 01.75.62.38.21

Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet de Seine-Saint-Denis

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Direction du développement durable et
des collectivités locales
Bureau de l'environnement
Pôle des installations classées
1, esplanade Jean-Moulin
93007 Bobigny



A l'attention de Mme Geneviève SASSI

Saint-Denis, le **08 DEC. 2017**

N/Réf : 2017-0802_SYA

Courrier recommandé avec AR
n° 1A 145 662 2370 4

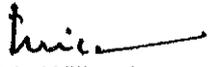
Objet : *dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet de centre d'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express*

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le projet de centre d'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express. Le projet, situé sur les communes d'Aulnay-sous-Bois (93) et de Gonesse (95).

Le dossier répond aux dispositions de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017 relative à l'autorisation environnementale et de son décret d'application n°2017-81 et n°2017-82 du 26 janvier 2017. Il comprend pour le projet de centre d'exploitation, les éléments relatifs aux procédures suivantes :

- autorisation au titre de la législation des installations classées pour l'environnement, ICPE ;
- absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000.

Par ailleurs, je vous informe que ce dossier a également été remis au guichet ICPE de l'unité départementale de Seine-Saint-Denis de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE).


Frédéric Willemin

Pièce jointe :

- 1 exemplaire du dossier en version numérique.

Copies :

- Monsieur Jean-Yves LATOURNERIE, Préfet du Val d'Oise,
- Madame Isabelle GRIFFE, Cheffe de l'unité départementale de Seine-Saint Denis, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE).